



Le SER est reconnu comme interlocuteur des autorités scolaires.

Aujourd'hui

Cependant, l'instruction publique reste cantonale et la défense syndicale des enseignant-es est assurée par les associations de chaque canton. Le SER leur apporte son concours et son soutien mais, pour l'instant encore, n'intervient pas directement dans les négociations syndicales.

Le SER travaille à l'évolution de l'école et à sa place dans la société. Il se bat pour le statut, le salaire et les conditions de travail des enseignant-es.

Et demain

Ethique

Le Code de déontologie, accepté par les délégué-es, a été envoyé à chaque membre du SER. Il est aujourd'hui une référence éthique incontournable pour chaque enseignant-e romand-e.

Innovation

Les projets d'établissement et leur mise en œuvre sont au centre des débats. Il y a six ans déjà, un document a paru, « Projets d'établissement : construire l'école ensemble, mais pas à n'importe quel prix », Editions SPR, juin 1997.

Profession

Le développement et la reconnaissance des compétences professionnelles pour un exercice libre et responsable du métier sont une des préoccupations majeures du SER (voir le document Vers la professionnalisation).

Le SER défend l'école comme institution publique
(Congrès d'Yverdon 1999)

[Le livre blanc pour un humanisme scolaire](#)